CONDITIONS DE PARUTION.

1o. POUR LA FEUILLE SEULEMENT.—DIX PIASTRES PAR AN payable six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payées, et à moins aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement, ne fait part de son intention par écrit, à l'*éditeur de l'Abeille seulement*, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les Avis se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est d'UNE PIASTRE pour *dix lignes ou moins*, pour la première insertion et de *cinq centimes* pour chaque insertion subséquente.

5o. Les Avis qui seront *publiés par extraordinaire* seront cobés aux heures pris que la première insertion, c'est-à-dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6o. Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, sauf franc de cent qui les auront envoyés.

7o. On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis *commerciaux*, à des prix raisonnables.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement leur gazettes sont priés d'en informer l'éditeur.

10o. Les porteurs de *l'Abeille* n'ont le droit ni de prendre un abonné, ni celui de suspendre un abonnement

Pour le nord et les côtes.

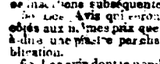

POUR LE BAYOU SARA, passage seulement, le bateau à vapeur CHAMPION, fin marcheur et à basse pression, capitaine Mix, partira du bout de la rue du Canal, pour le lieu susdit et les ports intermédiaires, lundi 21 du courant, à 6 heures et demie du matin. Le trajet sera fait dans la journée. Les jours de départ sont comme suit :

De la Ville Orléans,	*Du Bayou Sara.*
Les Mardis.	Les Lundis,
Jeudis.	Mercredis,
Samedis.	Vendredis,

Ce bateau est parfaitement distribué pour la commodité des passagers, et rien ne sera épargné par les propriétaires et le capitaine pour rendre le passage agréable. Pour passage seulement, s'adresser à JOHN DOUGLASS.

22 mars—30

Lignes des Malles Journalières des E. Unis, de la Mobile à la Nelle-Orléans.

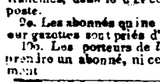

Bateau à vapeur SOUTH ALABAMA, capitaine Wm MARKS.

Bateau à vapeur ALBERT, capit. CHS WALKER.

Bateau à vapeur LEONIDAS, capitaine HUTTON.

Bateau à vapeur MAZEPPA, capit. JOSEPH CUSSAC.

Tous ces bateaux à vapeur sont de première classe, et sont commandés par des hommes expérimentés et bons marins; la plus grande ponctualité sera observée pour leurs heures de départ. Les passagers seront traités avec tous les égards possibles. Ces bateaux partiront de la Nouvelle-Orléans à 24 heures de l'après-midi; à la Mobile à 9 heures et demie du matin. Pour fret passage, s'adresser à TOURNE & BECKWITH, Agents.

28 et 29, Nouvelle Levée.

N. B. Les passagers qui veulent partir pour la Mobile, sont invités à se rendre au bout du chemin à coulisses à 2 heures.

Le dîner sera servi à bord des bateaux à vapeur, à 3 heures de l'après midi. 25 fev

POUR MOBILE—Le bateau à vapeur à basse pression, MERCHANT, capitaine Swinney, partira définitivement pour Mobile, les Dimanche et Jeudi de chaque semaine, après l'arrivée des chards partis à 11 heures l'our fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine, ou à [9 avril] JOHN KILSHAW. JR.

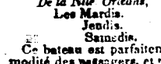

POUR BOSTON—Le beau brick-MALAGA, capt. Sawyer; peut encore recevoir 200 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord à capitaine, ou à R. GRONING & Co. [5 avl

POUR NEW YORK—Le beau brick Eliza Davidson, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Alexander, peut encore recevoir 100 balles. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à face de la grasse d'en bas ou à

22 mars HARRISON & BROWN, 47 Bienville.

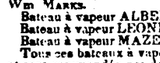

Pour Apalachicola—La goélette paquebot David Rogers, capitaine Gyberson, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face la rue Poydras ou à TOURNE & BECKWITH,

18 mars nos. 28 et 29, Nouvelle-Levée.

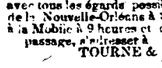

POUR NEW-YORK.—Le brick AI doublé et chevillé en cuivre POTOMAC, capitaine Hackstaff, cette admirable marcheur peut encore recevoir de 300 à 300 balles de coton. Pour fret ou passage, ayant de très beaux emménagements, s'adresser à bord au capitaine ou à 6 av R GRONING & Co

POUR NEW-YORK.—Le 10 avril, le AI brick COMMERCE, capitaine Tylring, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira le 20 avril. Pour fret ou passage, s'adresser à bord sur le poteau no 45 ou à 6 av JAMES REID & Co 35 rue Royale.

POUR BOSTON.—La navire AI en voilier, doublé et chevillé en cuivre VICTORIA, capt. Maurice, ayant tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face le poteau no 59 ou à 6 av HARRISON, BROWN & Co. 47 Bienville

Pour les Ports d'Europe.

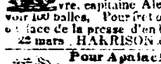

POUR LIVERPOOL

Le navire de 1ère, classe, PRINCE REGENT, capt. J. Dietz, est prêt à recevoir son chargement et partira incessamment. S'adresser à 30 mars G.VANCE & R. GAMBLE.

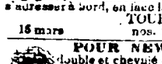

POUR LIVERPOOL.—Le navire anglais, fin voilier A 1 ORIENT, doucié et chevillé en cuivre, capit W. Secct, peut encore recevoir 500 balles. Pour ce fret s'adresser à 16mars WILLIAM VANCE.

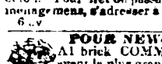

POUR LIVERPOOL.—La barque anglaise AI Madras, doublée et chevillée en cuivre, capit. H. Thomaston, est prête à recevoir son chargement. Elle peut encore recevoir 200 balles. Pour fret, s'adresser à (16 mars) WVANCE.

Pour les ports du Mexique.

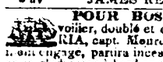

POUR LA BAIE DE GALVESTON OU TEXAS—La goélette fine voilière AURORA, capitaine Hastings, est prête à recevoir son chargement pour cette destination et partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face la rue Jefferson, ou à WILLIAM BRYAN.

5 avril no. 36, Vieille Levée.

POUR TABASCO—Le brick fin voilier EVELINE, capitaine J. J. Jackson, prend son chargement pour Tabasco, et partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à 5 avril A. QUERTIER & ALBERT.

POUR TAMPICO.—Le brick mexicain DELVETE, capitaine Espinola, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord sur le poteau no 45 ou à 6 av JAMES REED & Co. 35, rue Royale.

A PRETER—La jolie goél. ONTARIO, capt. Presson. S'adresser à HARROD & QUARLES, 24 Dauane

Pour les Antilles.

POUR LA HAVANE—La goélette fine voilière Forester, capt. Russel, du port d'environ 160 barils, partira incessamment—Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à JOHN A. PECK, 21 mars rue Bienville.

POUR LA HAVANE—Le brick doublé et chevillé en cuivre SARAH, Farrell, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, en face la rue St-Louis, ou à R. GRONING & Co. 5 avril

POUR NEW YORK—Le beau brick-DUNLOP, Sturdevant, du port de 197 tonneaux, partira la semaine prochaine—Pour fret ou passage, s'adresser à bord, un poteau plus bas que le marché à la viande, ou à HARROD & QUARLES,

1er. avril 24 Dauane

POUR LA HAVANE & MATANZAS—Le beau Brick fin voilier MAIL, capitaine Green, prendra du fret pour l'un ou l'autre de ces ports et partira incessamment.—S'adresser à bord ou à JOHN A. PECK,

31 mars

A VENDRE OU A FRETER.—La goélette de Baltimore INDIANA, capt. Both, fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, tirant peu d'eau et du port d'environ 540 barils. Le dit bâtiment est à quai et prêt à mettre en mer. S'adresser au capitaine à bord. 31 mars—3

A FRETER—La barque anglaise A. I. VENTURE, capitaine Wilson, est prête à recevoir un chargement, étant chargée de [illegible] ire que 124 13 pieds d'eau. S'adresser au capitaine à bord, ou à 10 mars—27 R. & J. CURRELL.

A FRETER.—Pour un port dans le nord de la Méditerranée, le joli brick lubberkoon FLORA, capitaine Shreim, du port de 190 tonneaux. S'adresser au capitaine à bord, en face du poteau no 50, ou à LATASTE & BRULATOUR, 21 fev rue Royale, no. 11

A FRETER.—Le brick DANIEL WEBSTER, capitaine Goodwich, maintenant de l'autre bord du fleuve, est un bon état, et prêt à recevoir son chargement; il tire très peu d'eau. S'adresser à HARROD & QUARLES, 5 mars No. 24, rue de la Douane.

A FRETER.—Le beau brick Fortune, fin voilier, du port de 190 tonneaux, mouillé près de l'autre bord du fleuve. Il peut mettre à la mer immédiatement. S'adresser à 22 mars HARROD & QUARLES, 24 Douane

A FRETER.—Le brick fin voilier DANL. H. MILLER, capitaine Feiles, pouvant porter 1200 barils. S'adresser à EASTMAN & BROTHERS, 8 mars no. 30, Vieille Levée.

A FRETER (*pour un des ports du Sud*)—Le Brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, OCTAVIA, capt. J. J. Cross, de 110 tonneaux, et pouvant porter 900 barils, est prêt à recevoir un chargement.—S'adresser à bord vis-à-vis la rue Notre Dame, ou à C. WOESLEY.

A VENDRE.—Le joli goélette SWIFT, construite à Baltimore, du port de 450 barils, parfaitement réparée et prête à mettre en mer S'adresser à JAMES REED & Co. 35, rue Royale. 6 av

A FRETER—La jolie goél. ONTARIO, capt. Presson. S'adresser à HARROD & QUARLES, 24, Douane 6 avril

POUR LA HAVANE—Le beau brick DONLAP, capt. Sturdevant, ayant partie de son chargement engagée partira incessamment. S'adresser à bord, au face le marché à la viande ou à 9 av HARROD & QUARLES, 24 Douane.

POUR LA HAVANE—Le beau brick fin voilier OCTAVIA, capitaine Cross, ayant son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour passage, s'adresser à bord, ou à LEGENDRE & SAMORY, 7 avril no. 47, rue Toulouse.

POUR LA MOBILE.—La goélette STE.-ANNE, capitaine P. Granean. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 30 mars—9 R BRUGIER.

A LOUER—Une Maison très agréable et commode, à l'encoignure sud-ouest des rues Julie et des Magasins. L'ameublement, qui est bien composé, et de bonne fabrique, sera vendu à la personne qui louera la maison, si elle le désire. On a aussi la jouissance d'une écurie et d'une remise. Il y a un joli jardin, planté d'arbres fruitiers et offrant une grande variété de fleurs. La cour est briquetée, et contient un puits et une vaste citerne.

Pour les conditions, s'adresser à Michael Maher, No. 16, rue Poydras, ou sur les lieux. 11 avril—27

A VENDRE—Un magasin face au Rail Road. Une maison vis-à-vis la rue Jefferson, sur un terrain de 59 pieds de face, sur 120 de profondeur.

100 actions de la Compagnie des Architects. S'adresser à (7 avril—1m) B. MARIGNY.

A LOUER, avec ou sans bail, la maison et le terrain formant l'encoignure des rues Hunter et Levée. On pourra entrer immédiatement en possession. S'adresser à 7 av ANDREWS & BROTHERS, 19 Chartres.

A LOUER.—A partir du 1er avril, les bureaux no 4 et 5, rue Royale, dans les bâtisses Musson. S'adresser dans les bureaux de la Compagnie d'Assurances de l'Aigle. 16 mars—16

A LOUER—Une maison entièrement neuve et bien bâtie, construite de manière à être occupée ou par une très nombreuse famille, ou par trois familles séparées, avec des dépendances, cuisines, etc. située dans la rue Bagatelle.—S'adresser à 19 mars—27 A. RASCH, 75 Chartres.

A LOUER—Le haut de la maison no 39 rue Toulouse, entre les rues Chartres et Levée. S'adresser à (24m) R. BRUGIER.

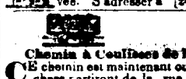

Chemin à Coulisses de la rue d'Orléans.

CE chemin est maintenant ouvert tous les jours. Les chars partiront de la rue St. Claude à chaque heure du jour, de 6 heures A. M. à 7 P. M. et partiront de Bayou St. Jean chaque heure de 6 1/2 heures A. M. à 7 1/2 P.M., et ce jusqu'à nouvel ordre.

Prix : 12 1/2 cents chaque course—Enfans moitié prix. 24 mars

Avis de Banques et de Comp.

BANQUE DU GAZ, 8 avril 1836—Les actionnaires de cette Compagnie sont invités à se réunir à la maison de banque, rue Royale, le mercredi 1er. de mai prochain, à 1 heure après midi, pour prendre en considération les divers amendemens faits à la charte de la Compagnie, par la Législature de l'Etat, à la dernière session.—Par ordre de la Direction

9 avril F. BACOT—Caissier.

Compagnie du Théâtre d'Orléans.

LES livres de souscription continueront à rester ouverts, jusqu'à ce que le montant du capital de la dite compagnie soit rempli. 6 avril—3T

Compagnie du Railroad de Carrollton.

AVIS—Les personnes qui ont quelques réclamations contre la compagnie, pour compte du railroad, sont invitées à les présenter à la Banque tous les vendredis, pour les faire examiner et à revenir les samedis pour être payées, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après. Par ordre de la direction,

31 mars—10 L. F. GENERES.

Association Consolidée, } Nouvelle Orléans, 5 avril, 1835. }

CETTE banque tire sur Paris, Londres et New-York, et achète sur lesdites places.

5 av A. MILTENBERGER, caissier.

LES livres de souscription au capital de la Banque de la Compagnie des Améliorations pour la Nouvelle Orléans sont ouverts depuis le 25 du présent. Les personnes désirant souscrire peuvent se procurer des exemplaires de la charte, de la compagnie, au bureau de la compagnie, no 151, rue de Chartres, ou M. chez Gaston Brusté. 26 fev27

AVIS—Attendu que François Garic, de la paroisse St. Bernard, s'est adressé à moi pour obtenir l'annulation de l'hypothèque spéciale et des cautionnements ci-après, souscrits par lui comme shérif de ladite paroisse, savoir: une hypothèque spéciale sur une portion de terre située dans ladite paroisse, bornée du côté amont par de face aux deux bords du bayou aux Boeufs sur une profondeur de quarante arpens par acte passé devant O S. Rousseau, juge de paroisse, ex officio notaire public, le 28 de novembre 1834; 2. Un cautionnement de cinq mille deux cents quatre piastres et soixante six cents, souscrit par lui conjointement avec Cyprien Lotshvre et Fernando Estèves, ses cautions, le 2 mars 1835; et 3. un cautionnement signé par lui le 11 mars 1836;

Avis est donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication des présentes, les raisons pour lesquelles ladite hypothèque et lesdits cautionnements ne seraient point cancellés et annullés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat à la Nouvelle Orléans, le quatre avril A. D. 1836, et dans la 60ème. année de l'Indépendance des Etats-Unis.

(Signé) E. D. WHITE,

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur,

(Signé) MARTIN BLACHE, Secrétaire d'Etat.

7 av—30

AVIS.—Attendu que Anacharsis Leminais, shérif de la comté des Allemands, est adressé à moi pour obtenir l'annulation de deux cautionnemens souscrits par lui comme shérif susdit, l'un le 16 juin 1832, pour la somme de douze mille piastres, conjointement avec Jean Baptiste St. Amand et Patrice Arroyo, ses cautions; et l'autre le 25 février 1833, pour la somme de douze mille piastres, conjointement avec Godefroy Boudousquié, sa caution.

Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'état, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication des présentes, les raisons pour lesquelles lesdits cautionnemens, et les hypothèques en résultant, ne seraient pas cancellés et annullés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, le trois mars mil huit cent trente six, et dans la 60ème. année de l'Indépendance des Etats-Unis.

(Signé) E. D. WHITE,

Par le Gouverneur,

(Signé) MARTIN BLACHE, Secrétaire d'Etat.

15 mars—30

$125 DE RECOMPENSE

SERONT payées pour l'arrestation des Esclaves suivants, partis marrons de l'habitation du soussigné, dans la matinée du 7 avril.

BEVERLEY, âgé d'environ 24 ans, taille de 5 pieds 10 pouces, teint foncé, visage rond et plein, sans barbe, ayant une cicatrice entre les yeux. Il a été dernièrement repris à bord du steamer, Warren, après une absence de trois mois. Il avait en sa possession des papiers d'homme libre, qui lui ont été délivrés par le greffier de la Cour du comté de Johnson, Etat d'Illinois, dans lesquels il est désigné sous le nom de WILLIAM BAINARD; c'est sous ce nom qu'il a été constamment engagé comme chauffeur à bord des steamers qui naviguent entre St. Louis et Louisville. Il n'y a pas de doute qu'il ne fasse tous ses efforts pour retourner dans l'Ouest. Il était habillé d'une veste ronde de matelot et de pantalone de même couleur, jaune foncé, avec un grand chapeau gris. Il entraine dans sa fuite le mulâtre

JEAN BLANC, dit NELSON, âgé d'environ 22 ans, taille de 5 pieds 10 pouces. Il a les cheveux droits, le regard baissé, et boite assez bas, ayant eu la cuisse droite cassée. Il portait une veste ronde de couleur foncée, des pantalons de cotonnade bleue et un chapeau noir.

$100 De Récompense seront payées pour Beverley, et toutes dépenses raisonnables seront remboursées, s'il est arrêté hors de cet Etat, et $25 de récompense pour Jean Blanc, dit Nelson.

9 avril—8 FRERET & FRERES.

Cinquante Piastres de Récompense seront données à celui qui arrêtera et legera les esclaves suivans: WASHINGTON, âgé d'environ 37 ans, fortement construit, mais marchent un peu courbé; il est très poli, et était vêtu d'un pantalon de cotonnade et d'une casquette. FRANK, âgé d'environ 28 ans, taille de 5 pieds 6 ou 9 pouces, regard sournois quand on lui parle; et marche les genoux ouverts. Ils sont partis marrons dimanche 3 avril, et ont été vus depuis vers le nouveau bassin. La récompense susdite sera donnée pour l'arrestation des deux ou 925 pour l'un d'eux. Cent piastres seront données à celui qui pourra procurer la personne qui les tient cachés ou les emploie, en s'adressant au no. 526, rue Tchoupitoulas. 8 av-5

Dix Piastres de Récompense seront données par la compagnie de desséchement pour l'arrestation du nègre Tom, taille de 5 pieds 9 pouces, le teint un peu rouge et la figure un peu marquée de picotte. Il parle français et anglais, et a appartenu à M. Frérot et a été charretier au Bassin. 5 avril—6

INDIENNES imprimées françaises, mousselines, ginghams et draps.

1 cause de demi-elles.

4 do toilards.

Etoffes grises anglaises pour chemises, quinoas, satinets, cotonades, toile à sacs de coton, bas de soie et de coton.

Vins de Bordeaux, de Madère, de Malensey et de Ténériffe.

200 sacs de café à vendre par M. DE LIZARDI & Cesi

25 Mars 37 Rue Royale, No. 153.

A VENDRE.—Plusieurs terres d'un grand prix pour la culture du coton et de la canne à sucre, parfaitement bien situés. Pour les conditions qui seront très favorables et pour plus amples renseignemens s'adresser à 9 mars—6m L. MILLAUDON.

ENLEVÉ par un dray, sous le no 15, sur la Levée entre 6 et 7 heures du soir, 14 paniers de champagne, dont 12 portaient la marque F D B et les 2 autres M J & Co. Les bouteilles sont bouchées et recouvertes d'une feuille d'argent. Le no du dray peut être identifié par plusieurs personnes; le harnais était très usé. Les personnes qui pourront donner quelques renseignemens aux soussignés et les aider à recouvrer les 14 paniers, recevront les remerciemens des propriétaires.

J LE BLANC & Co. rue Royale.

15 mars—3T TODEN & Co. rue Gravier.

A VENDRE—Café de la Havane, première qualité, en débarquement de la goélette Hamet, pa HARROD & QUARLES, 8 avril no. 24, rue Dauane.

CHANGE sur Londres et Paris en demande par 25 mars 37 M. DE LIZARDI & Co

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS.

POUR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

SUCCESSION PASCAL—Vente par le Register des testamente—MARDI, dixième jour de Mai, 1836, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans; j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de feu Paul Pascal, la Propriété, Esclaves et Mobilier ci-après décrits, savoir :

Conditions :—Comptant. 11 avril—12

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

Propriétés foncières de grande valeur, faisant face au railroad Pontchartrain.

IL sera vendu jeudi 14 avril, à midi, à la Bourse Hewlett: Les six terrains de valeur décrite ci-après, situés au coin des rues Champs Elysées et Casacalvo, faisant face d'un côté au railroad Pontchartrain et de l'autre côté à la place Washington.

Le terrain no. 1, formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Casacalvo, mesurant 27 pieds 10 pouces de face à la rue Champs Elysées et sur 100 pds de profondeur.

Le terrain no. 2, adjaçant au no. 1, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Champs Elysées, sur 100 pds. de profondeur.

Les terrains no. 3 et 4, adjaçans au no. 2, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Champs Elysées, sur 100 pieds de profondeur, avec une maison de bois à un étage, contenant 4 chambres, une cuisine sur les dernières, une galerie sur la rue; ces deux lots et la bâtisse seront vendus ensemble.

Le terrain no. 5, adjaçant au no. 4, mesurant 25 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 100 pieds de profondeur.

Le terrain no. 6, mesurant 28 pieds 9 pouces 7 lignes de face à la rue Casacalvo, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur, formant la ligne de fonds des 5 terrains ci-dessus décrits. Les 6 terrains ensemble forment un carré imparfait de 127 pieds 10 pouces 7 lignes, conformément à un plan maintenant exposé à la Nouvelle Bourse.

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Actes de vente, pardevant W. Y. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs. 11 av—

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE

Il sera vendu, Samedi, 16 avril, à midi, à la Bourse Hewlett, les propriétés foncières ci-après décrites, faisant partie de la succession de Harvey Elkins, savoir :

Trois Magasins—De grande valeur, à trois étages, situés dans la rue de la Douane, entre les rues Chartres et Bourbon.

Le Magasin No 1 mesurant 21 pieds1 pouce 4 lignes sur 60 pieds de profondeur.

Le Magasin No. 2, mesurant 20 pieds 6 pouces 2 lignes sur 60 pieds de profondeur.

Le Magasin No. 3, mesurant 20 pieds 8 lignes sur 60 de profondeur.

D'un côté du magasin No 1, il y a un passage de 5 pieds 6 pouces. Tous les terrains ensemble mesurent de face à la rue de la Douane, 65 pieds 9 pouces 4 lignes sur une profondeur totale de 127 pieds 10 pouces 7 lignes

Un certain nombre de terrains, situés sur le bord du lac Pontchartrain, près la Tour à feu, dont 2 sont désignés sous les Nos 11 et 14, les autres sous Nos. 14 A, 14 B, 14 C, 14 D, et du No. 40 à 80, conformément au plan.

CONDITIONS :—Les trois magasins seront vendus ensemble ; l'acquéreur se rendra responsable, comme partie du prix d'acquisition, du paiement d'une hypothèque de $20,000, avec les intérêts à partir du 1er février ; la dite hypothèque a été consentie au profit de deux mineurs, l'un âgé d'environ 9 ans et l'autre de 7. L'acquéreur peut se rendre responsable de la dite hypothèque, en s'engageant à en payer moitié à la majorité de chacun des deux mineurs ou s'en chargera le général pour la payer avec les intérêts payables chaque semestre les 1er. février et août à raison de 8 pour cent ; la balance du prix d'acquisition à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait payement.

Les terrains situés sur le lac Pontchartrain, à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit pour billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement

Les dits magasins ont été loués depuis plusieurs années et le sont actuellement pour $1200 par an. L'acquéreur recevra les loyers à compter du jour de la vente.

L'acte de vente, pardevant H. B. Canas, notaire, aux frais des acquéreurs. 9 avril—7

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

Il sera vendu le vendredi, 29 avril 1836, à midi précis, à la Bourse Hewlett, et pour cause de départ:

Trois jolies maisons en briques situées au faubourg Marigny, rue Bagatelle; chacune d'elles maison et partie sur un terrain de 30 pieds face à la rue Bagatelle sur 90 pieds de profondeur; elles sont composées de 4 appartemens à feu, une galerie et deux cabinets, cuisine haute; chambres à domestiques à feu et vitrées, puits en briques et les cours carrelées; les cours sont séparées par un mur et enfin bien fini et paré.

Une maison située au coin des rues Marigny et Bagatelle, en briques et couverte en bardeaux, ayant 4 appartemens dont deux à feu, cuisine haute en briques et couverte en ardoises, chambres à domestiques à feu et vitrées, cour carrelée, etc.

Une maison no, 62, située rue Craps, briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, 4 appartemens, une galerie et deux cabinets, cuisine double et pouvant être louée à deux familles, sur un terrain de 30 pieds face sur 120 pieds de profondeur.

Une maison située rue Marigny entre les rues d'Amour et Bons Enfans, no. 192, composée de quatre appartemens dont deux à feu, cuisine double; le tout briqueté entre poteaux et couvert en bardeaux sur un terrain de 30 pieds face sur 45 pieds de profondeur, mesure française

Un lot de terre situé dans le nouveau faubourg Marigny, rue Girod, ayant 60 pieds de face sur 150 de profondeur; ledit terrain est désigné par le no. 479, lieu 45 du plan dudit faubourg entre les rues Annette et St. Bernard.

Deux terrains nos. 1 et 2 d'un plan particulier ayant 30 pieds de face à la rue des Français sur 120 de profondeur.

Six terrains portant les nos. 15, 16, 17, 18, 19 ayant chacun 30 pieds de face à la rue de l'Union sur 120 de profondeur.

Le no. 20 formant l'encoignure des rues de la Force et Union, mesurant 30 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur à la rue de la Force.

Les plans seront déposés à la Bourse.

Un terrain situé rue des Français et Casacalvo, et face à la place Washington, mesurant 60 pieds de face à la rue des Français sur 109 pieds de profondeur et face à la rue Casacalvo.

Conditions: 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 12 av

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

Il sera vendu Lundi 18 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett :

Une belle propriété située rue Bourgogne, no. 265, entre Dumaine et St. Philippe, consistant en une maison en briques et à un étage, couverte en ardoises, divisée au rez de chaussée en deux grandes salles séparées par une porte à coulisses, un grand corridor sur le côté, cave &c., au premier quatre chambres à feu d'environ 18 pieds sur 19, un grand cabinet, deux galeries et un vaste grenier, et un balcon en fer sur toute la façade. Attenant à la maison, est une cuisine en briques et à étage, couverte en ardoises, divisée en 4 chambres à feu, deux en bas et deux en haut, une galerie, doubles cheminées, haut et bas, et cabinet &c. Il y a dans la cour qui est briquetée, un excellent puits et deux pièces à eau Le terrain 41 pieds de face, mesure française, sur 104 de profondeur, et ouvre environ dix pieds carré à gauche. Le tout d'après un plan qui sera exhibé au moment de la vente. Ladite propriété a été estimée à $60 actions assurées dans le fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, lesquelles seront vendues avec la propriété.

Conditions : au moment de la vente.

L'acte de vente sera passé pardevant T. Seghers notaire public, aux frais de l'acquéreur. 9 avril—8

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

JEUDI 14 Avril, il sera vendu, sans réserve, à midi, à la Bourse Hewlett,

Un vaste terrain situé dans l'islet compris entre les rues St. Louis, et Toulouse, Trémé et des Marais, près du bassin de Carondelet: ayant mesure française, 240 pieds de face à la rue St. Louis, 150 pieds sur la rue Trémé, et 150 pieds sur la rue des Marais; avec les édifices qui en dépendent, consistant en une maison à étage de 5 appartemens, corridor et galerie. Deux grands magasins dont un à étage. Une bâtisse à étage contenant écurie pour 8 chevaux, cuisine, 3 chambres à domestiques et grenier. Un long hangard servant de remise et d'écurie pour 20 chevaux, 4 chambres à domestiques au coin de la rue St. Louis et des Marais. Le tout conformément au plan fait par J. Pilié, et exposé à la Bourse.

Il y a de plus un vaste hangar en forme de rotonde. Cette propriété par son étendue, sa situation centrale et ses améliorations projetées par la Compagnie de Navigation, offre aux spéculateurs une occasion favorable de faire un bon placement.

Conditions—6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé par F. Crime, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 5 avril

PAROISSE St. JACQUES.— COUR DES PREUVES —*Succession de feu Joseph P. Fabre.*— Il sera vendu, le Lundi 18me. jour du mois d'avril prochain à dix heures du matin, sur les lieux, l'habitation de feu Joseph P. Fabre, située dans la paroisse St. Jacques, sur la rive droite du Mississipi, ayant quarante arpens, plus ou moins de face au fleuve, sur quatre-vingts arpens de profondeur, bornée, en haut par l'habitation de Ve. Evariste Villavaso, et en bas par celle de Ve. Joseph L. Fabre, et contient sur des lignes qui forment plus ou moins dans la profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, à l'exception des bâtisses qui appartiennent au docteur Couvrier. Il y a sur la dite habitation cent soixante-deux arpens de cannes plantées, dont quatre-vingt seize arpens de plant bien fourni, et soixante six de souches.

Aussi les actions dans la Banque des Citoyens, appartenant à la succession, et grantées par hypothèque sur l'habitation et plusieurs esclaves et du dit feu Joseph P. Fabre, s'élevant à 810 actions, mais sujettes cependant à la rédnction qui sera faite par la suite par ladite Banque.

Les dites actions seront vendues ensemble avec ladite habitation, et l'acquéreur sera tenu de fournir à ladite Banque, hypothèque en remplacement de celle actuellement existante, et de faire payer et lever cette dernière, dans quatre-vingt dix jours.

Les termes et conditions de la vente sont, les dites actions de Banque et l'habitation payables en trois termes égaux, en mars 1837, mars 1838 et mars 1839, en billets endossés à satisfaction, payables au domicile de Mrs. Peyroux, Ancueil et Cie. à la Nouvelle-Orléans, et portant intérêt à raison de dix pour cent par an après l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Paroisse Saint Jacques, le 17 mars 1836.

Par ordre de la Cour,

L. M. TANEY, Juge.

25 mars.—9 f 9 ps.

EXPOSITION de Paysages.—Entrée gratuite.—M. RICHARDSON appelle l'attention des musiciens et dames de cette ville à la présente exposition de paysages, tous peints par lui, qui est maintenant ouverte à l'Hôtel des Planteurs, no. 23 rue du Canal et dont il désire disposer par un tirage au sort Ces paysages sont la plupart peints d'après nature et représentent des vues et des sites américains: ils sont richement encadrés et leur valeur varie de quarante à deux cents piastres chacun.

Le plan offre aux amateurs 200 chances pour 30 lots. Le billet est de 10 piastres. On peut s'en procurer à l'exposition ou chez M. Bancroft, rue du Camp no 14. Le jour fixé pour le tirage sera annoncé dans les journaux. L'exposition est ouverte depuis 8 heures du matin jusqu'à la nuit. 6av—3T

VENTES A L'ENCAN.

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu samedi, 16 avril, à midi, à la Bourse Hewlett:

23 terrains, situés au faubourg Marigny, formant l'îlet no. 84, conformément à un plan déposé par Le Surgi, qui sera exposé à la Bourse le jour de la vente. Ledit îlet est compris entre les rues Français, des Libéraux, du Génie et des Champs Elysées, via vis le canal Marigny. Les lots sont parfaitement situés, élevés et secs.

Conditions: Un tiers comptant; la balance à 1 et 2 ans de crédit pour billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente pardevant Carlisle Pollock, notaire, aux frais des acquéreurs. 11 av—6

PAR JOS. LE CARPENTIER.

MARDI 10 mai, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, en date du 5 avril 1836, et sur demande de J. G Arriza, syndic de ses créanciers, les propriétés suivantes, savoir : Un terrain à Milnbourg, désigné par le no. 38, au coin des rues Mandeville et New York, ayant 60 pieds de face, sur 120 de profondeur, d'après le plan dressé par L. Bringier.

Un terrain au faubourg Franklin, no. 6, de l'islet no. 56, rue Mandeville, entre Girod et St. Jean Baptiste, ayant 40 pieds de face sur la rue Mandeville, et 120 pieds de profondeur, mesure anglaise, borné par le lot no. 7, et par le lot no. 5, d'après la plan du voyer, et indiqué en latitude de C. Pollock.

Conditions : un tiers à 4 mois, un tiers à 8 mois, et un tiers à 12 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente au l'étude de A. Ducatel, notaire public. 9 avril

PAR Jos. LECARPENTIER

IL sera vendu vendredi, 15 avril 1836, à 44 heures de l'après midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, au bureau du café de M. Broiz, d'ordre des syndics des créanciers d'Antoine Lafaye.

3 billards en bon état ; 1 lot queues de billard ; 1 do billes et autres articles : ainsi que les ustensiles l'éclairage au gaz des dits billards. 9 avril

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE

Il sera vendu, Samedi, 16 avril, à midi, à la Bourse Hewlett, les propriétés foncières ci-après décrites, faisant partie de la succession de Harvey Elkins, savoir :

Trois Magas